

SNTRS



informations

Bulletin de liaison du Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique C.G.T.

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91 400 ORSAY TEL. 69.07.60.13.

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : A. MONTINTIN

SUPPLEMENT NUMERO 23

MERCREDI 10 JUIN 1987

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

Spécial INSERM.

A TOUS LES ADHERENTS

Tous les adhérents du syndicat ont reçu un numéro spécial du BRS Supplément au N° 255 consacré au lancement d'une enquête parmi les personnels sur l'emploi et les conditions de travail au CNRS. Vous trouverez ci-joint un exemplaire spécifique INSERM.

Le sens de cette initiative y est précisé, nous n'y reviendrons pas ici. Par contre il est sans doute utile d'en préconiser le "mode d'emploi".

Pour tirer des enseignements significatifs d'une enquête de ce type, il est indispensable que nous collections plusieurs centaines de réponses. Rappelons pour mémoire qu'il y a 2 600 ITA INSERM et 3. 500 agents Ingénieurs Techniciens ou Administratifs tous statuts confondus travaillant dans les 250 formations INSERM. Il s'agit donc :

- * d'abord de solliciter le plus grand nombre possible d'adhérents du syndicat, pour qu'ils répondent individuellement au questionnaire. C'est le but de ce SNTRS-INFO,
- * ensuite, de faire connaître très largement cette initiative parmi l'ensemble des ITA (et des chercheurs qui sont aussi concernés, notamment par les questions touchant à la vie des laboratoires, aux salaires, à la vie syndicale). Il importe de bien signifier l'originalité de la démarche proposée : ECOUTER, MIEUX CONNAITRE LA REALITE, pour réagir ensemble aux problèmes posés.

Le gestionnement individualisé constitue une phase indispensable. Elle pourrait être utilement prolongée par l'organisation de débats locaux sur tel ou tel sujet, en fonction des préoccupations des personnels.

Les membres du Bureau INSERM peuvent être sollicités pour vous aider dans l'organisation et l'animation de ces débats.

Le dépouillement des questionnaires se fera en premier lieu au niveau local ; cela devrait être l'occasion de dégager, avec les personnels, des conclusions et des objectifs d'actions mieux ancrés sur la réalité des laboratoires et des services.

A l'issue de ce dépouillement, une synthèse nationale sera préparée par un traitement informatique. Pour ce faire, il serait souhaitable qu'au fur et à mesure de leur exploitation locale, les questionnaires soient retournés au siège du syndicat : SNTRS-CGT 25, rue de Chevreuse 91 400 ORSAY.

Le questionnaire INSERM a été tiré à 2 000 exemplaires dont ce SNTRS-INFO à tous les adhérents INSERM du syndicat. Les sections locales recevront un envoi en nombre dans les jours qui suivent. Pour une efficacité maximale, il est souhaitable que la diffusion des questionnaires se fasse rapidement, et que le collectage ne se prolonge pas au-delà de la mi-juillet. Les adhérents du syndicat qui ne sont pas rattachés à une section locale et qui souhaitent recevoir des questionnaires en nombre pour diffusion autour d'eux peuvent les demander au siège du syndicat.

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL
SPÉCIAL "Enquête"

RESULTAT DES ELECTIONS
AU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION INSERM

Pour une question de rapidité, nous envoyons les résultats bruts de ces élections dans les collèges ITA. Une analyse détaillée de ceux-ci vous sera envoyée dans un prochain SNTRS-INFO.

Conseil Scientifique 2 Juin 1987
Collèges ITA.

	C1	C2	C1 + C2	Elections 83
Inscrits	956	2620	3576	2917
Votants	549 57,4 %	1082 41,3 %	1631 45,6 %	1385 47 %
Exprimés	534	1042	1576	1284
SGEN-CFDT	224 41,9 % <u>SOULIE Elue</u>	525 50,4 % <u>JEANNIN Elue</u>	749 47,5 %	596 46,4 %
SNTRS-CGT	109 20,4 % <u>DELOCHE Elu</u>	339 32,5 %	448 28,4 %	357 27,8 %
SNIRS-CGC	82 15,3 %	178 17,1 %	260 16,5 %	
AIR (autonomes)	81 15,1 %		81 5,1 %	
CFTC	38 7,1 %		38 2,4 %	331 25,8 %

Conseil Administration 4 Juin 1987
Collège ITA

	1987	1983
Incrits	2459	2539
Votants	1230 50 %	1513 59,5 %
Exprimés	1177	1429
SGEN-CFDT	597 50,7 % 1 Elu : H. MERME	622 43,5 %
SNTRS-CGT	332 28,2 % 1 Elu : A. BERTAULT	397 27,8 %
SNIRS-CGC	248 21,1 % 1 Elu	410 28,7 %

Quelles sont vos conditions de travail, de salaire et d'emploi ?
Qu'en pensez-vous ?

Cette enquête a pour objectif de mieux appréhender ce qu'est la réalité des laboratoires et services et de connaître votre point de vue sur une série de questions touchant à l'exercice de nos métiers.

Pour faciliter l'exploitation de cette enquête, la formulation des questions implique souvent des réponses tranchées. Pour palier cet inconvénient et des questions non abordées (Hygiène et Sécurité, actions sociales etc...) vous pouvez utiliser la dernière page (et même plus !).

Si certaines questions ne vous concernent pas ou si vous ne pouvez y répondre, n'hésitez pas à passer à la suivante.

Alors n'hésitez pas un instant ! Donnez votre opinion...

Laboratoire ou Service -----

DOMAINE D'ACTIVITE -----

REGION -----

GRADE -----

ECHELON -----

SEXE -----

AGE -----

LA VIE DANS LES LABORATOIRES OU SERVICES

Elle est très diversifiée selon les endroits et les fonctions exercées. Par rapport à d'autres secteurs d'activité, elle comporte souvent un intérêt au travail, des possibilités d'évaluation et avec des inégalités des tentatives de vie démocratique. Mais elle est aussi marquée depuis quelques années et de façon transversale par des changements profonds concernant les moyens de travail et l'emploi. Ceux-ci se caractérisent par un double phénomène : à côté de la stabilité (dotation globale aux Unités, statut de titulaire), la précarité se développe (recours aux contrats pour les unités et les personnels). Cette situation a pour corollaire une évolution dans les rapports de travail qui sont fortement marqués par la compétition scientifique.

La place des ITA dans les équipes ou services

- 1 - Quelque soit votre niveau qualification, participez-vous à la définition de votre travail ?
- 2 - Vos relations avec vos collègues de travail sont-elles uniquement hiérarchiques ou sont-elles également basées sur la coopération, la complémentarité ?
- 3 - D'une façon générale pensez-vous être écouté sur quelque sujet que ce soit ?
- 4 - Pensez-vous qu'il y a forcément contradictions d'intérêt entre certaines fonctions : Chercheurs et Ingénieurs, Chercheurs, Ingénieurs, Techniciens et Administratifs ?

Précisez :

Relations entre équipes (d'une même unité) ou services (d'une même mission ou d'un même département)

- 5 - Existent-elles ?
- 6 - Sont-elles de nature :

- de coopération
- de compétition
- conflictuelles

Précisez si nécessaire :

7 - Souhaitez-vous continuer à travailler à l'INSERM ?

Pourquoi ?

8 - Existe-t-il un conseil de laboratoire ou de service ?

- quelle est la périodicité des réunions ?

- la représentation des ITA y est-elle suffisante ?

9 - Comment les réunions sont-elles préparées ?

- par des discussions préparatoires avec les élus ?

- autres ? (précisez)

10 - L'ensemble du personnel est-il tenu informé :

- de l'ordre du jour des réunions ?

- des débats ?

- des décisions qui y sont prises ?

11 - Le Conseil débat-il des besoins en emplois et en qualifications, des actions de formations pour le personnel en place ? Pensez-vous que cela soit nécessaire ?

12 - Quelle est votre appréciation générale sur le Conseil de laboratoire ou service ?

- 13 - Pensez-vous que votre unité répond aux missions de Recherche en Santé ?
- 14 - Et au niveau de l'INSERM :
 - Y a-t-il des domaines oubliés ?
 - l'organisme vit-il trop en circuit fermé ?

RECLASSEMENT / PROMOTION / EVALUATION

Les ITA et Chercheurs de l'INSERM ne rentrent pas dans la Recherche pour y faire une carrière, mais ils souhaitent, à partir de leur investissement, une reconnaissance de leur travail. Ils se heurtent rapidement au fait que les carrières sont régies par des possibilités budgétaires, des règles statutaires qui dépendent du nombre d'agents en place ou des nombreux entrants (ce qui est dramatique en période de récession d'emploi).

Les questions que nous souhaitons vous poser concernent la gestion des carrières dans le statut actuel, et les moyens d'améliorer celle-ci. En partant de l'expérience acquise par les concours qui viennent de se dérouler, dans l'esprit d'un reclassement des ITA de l'INSERM.

- 15 - L'évaluation du déclassement des ITA a été fait en 82-83 par la Commission de dérogation - Avez-vous été reconnu sous-classé par cette commission ?
- 16 - Estimez-vous l'être ?
- 17 - Combien d'agents ont été reconnus déclassés dans votre laboratoire ou service ?
- 18 - Avez-vous passé un ou des concours ? sinon, pourquoi ?
- 19 - Que pensez-vous de la façon dont les concours internes se sont déroulés ?

Avez-vous des propositions d'amélioration ?

- 20 - Les jurys de concours comportent 1 représentant des personnels. Pensez-vous que cela soit suffisant ? trop ? pas assez ?
- 21 - Selon vous quels critères devraient prévaloir pour les concours internes et externes (recrutement ou changements de corps) ?
- la qualification possédée (dont le niveau de formation) ?
 - la qualification réellement mise en oeuvre ?
 - l'ancienneté ou l'expérience professionnelle ?
 - une combinaison de ces critères ? (précisez)
- 22 - Avez-vous demandé, ou comptez-vous demander :
- un changement de grade ?
 - un changement de corps ? (par concours ou CAP)
 - un détachement dans le corps des chercheurs ?
- 23 - Quels critères devraient être mis en oeuvre par les élus en CAP

	pour les changements de corps au choix	pour les changements de grade (classe)
- la mise en oeuvre des qualifications ?		
- le primat de l'ancienneté ?		
- une combinaison de ces deux critères ?		

- 24 - Vous semble-t-il souhaitable de tenir compte des conditions collectives et individuelles de mise en oeuvre des qualifications (division du travail, degré variable d'initiative selon le laboratoire à activité équivalente, possibilité de formation...) ?
- Comment ?

25 - Pensez-vous que la CAP possède tous les éléments pour évaluer votre travail ?

26 - Les élus n'ont accès qu'aux dossiers. Devraient-ils également prendre contact avec :

- les candidats eux-mêmes ?
- le directeur du laboratoire ?
- le conseil de laboratoire ?
- les chercheurs avec lesquels les candidats travaillent ?
- les élus ITA aux CSS
- autre ? (précisez)

L'EVALUATION

Cette évaluation, prévue tous les 4 ans par le statut doit être mise en place après négociation. Elle doit, selon nous être un élément à prendre en compte lors des promotions de corps ou de grade et lors des concours. L'évaluation de la qualification doit avoir lieu sur la base de critères de qualification à définir selon les niveaux et les métiers. Elle doit permettre aussi de recenser les problèmes que rencontre un agent au cours de sa carrière.

27 - Souhaitez-vous participer à la définition de critères de qualification ?

28 - Sur quels points pourraient être améliorées les fiches qui ont servi aux concours ?

29 - Ces critères devraient-ils être repris pour :

- l'évaluation périodique des ITA ?
- les concours ?
- les changements de corps au choix ?

30 - Pensez-vous qu'un rapport d'activité périodique, rédigé par chaque agent pourrait compléter cette évaluation ?

31 - L'évaluation des ITA est éclatée entre différentes instances (CAP, jurys pour l'évaluation individuelle, CSS pour l'évaluation du laboratoire) ; selon vous des liens entre elles devraient-ils être institutionnalisés ?

- sous quelle forme ?

32 - La procédure actuelle de détachement vous semble-t-elle appropriée pour permettre aux ITA qui le souhaitent de passer dans le corps des chercheurs tout en se soumettant aux critères qui prévalent pour les recrutements aux différents grades de ces corps ?

MOBILITE

Elle s'est fortement développée ces dernières années. La Direction de l'INSERM qui souhaite cette mobilité n'a pas mis en oeuvre les mesures la facilitant (meilleure transparence de l'affichage, conseils scientifique et technique aux agents, formation, prime de déménagement ...). Le bureau des mutations fait l'objet de nombreuses critiques de la part des ITA et des chercheurs qui ont fait appel à lui.

33 - Souhaitez-vous un changement d'affectation :

- au sein de l'INSERM
- vers un autre EPST ?
- vers un autre organisme public ?

34 - Quels problèmes rencontrez-vous ? (ou avez-vous rencontrés)

- 35 - Quelles sont d'après-vous les principales entraves à la mobilité (thématique ou géographique) ?

FORMATION

Elle n'est pas aujourd'hui à la hauteur des besoins des ITA et des laboratoires et services. C'est le cas, en particulier, de la préparation aux concours, mais aussi des formations qualifiantes. A notre avis, les Commissions Scientifiques Spécialisées (CSS) et le Conseil Scientifique (CS) doivent intervenir dans l'évaluation des besoins en formation et dans l'élaboration des orientations et des programmes de formation.

- 36 - Avez-vous suivi récemment une formation ? Qu'en avez-vous pensé ? sinon pourquoi ?

- 37 - Quels besoins en formation émergent dans le laboratoire ?

- ce problème est-il débattu collectivement ?
- ces besoins sont-ils liés au recours à des techniques nouvelles ? (précisez)

- 38 - Les stages actuellement proposés par l'INSERM couvrent-ils ces besoins ?

- 39 - La définition des axes de formation qui découlent de l'évolution des disciplines scientifiques ne devraient-elles pas être davantage liées selon vous à l'évaluation du travail dans les unités et à la prospective scientifique ?

- 40 - Des actions de longue durée pourraient-elles être organisées en vue de la présentation à un concours ?

- de quelle manière ?

LES BESOINS DE L'ORGANISME

L'EMPLOI

L'élaboration d'une politique de l'emploi en relation avec les évolutions scientifiques est plus que jamais nécessaire. En effet, nous affirmons que la dynamique repose autant sur l'accroissement du nombre de ses ITA que sur celui de ses chercheurs et que la recherche ne saurait se passer de "sang neuf".

L'emploi scientifique, l'organisation du travail dans les laboratoires prennent une tournure anglo-saxonne. Le nombre de jeunes en formation (boursiers...) ou sur emploi précaire (TUC, vacations, contrats à durée déterminée) dans les équipes et les services se développe. Les suppressions d'emploi d'ITA de 87 et celles prévues pour 88 vont pérenniser cette situation qui met en place à côté du statut de titulaire dans lequel on ne recrutera plus, des personnels sur emploi précaire.

- 41 - Y a-t-il eu des suppressions de postes dans votre laboratoire (service) ces 5 dernières années ?

- Précisez s'il s'agissait de :

- départs à la retraite ?

- démissions ?

- mutations ?

- 42 - Quelles conséquences ont eu ces suppressions sur les conditions de travail dans votre laboratoire (service) ?

- 43 - Quels sont les besoins en postes dans votre unité (en nombre, niveau et type de qualification) ?
- 44 - Ce ou ces besoins ont-ils déjà fait l'objet d'une demande de postes lors du renouvellement de votre unité ?
- Si c'est le cas :
 - quel ordre de priorité a été défini ?
 - savez-vous si cela a été discuté en CSS ?
 - Pensez-vous que cela devrait être discuté systématiquement dans cette instance ?
- 45 - A votre avis, cette demande correspond-elle à l'évolution du travail dans votre laboratoire ?
- 46 - Quelles techniques nouvelles ont été introduites récemment dans votre laboratoire (service) ?
- 47 - Modifient-elles les besoins en postes :
- besoins en qualification (s) nouvelle (s) ? (précisez)
 - disparitions de besoins estimés jusqu'alors nécessaires ?
 - en avez-vous discuté dans votre laboratoire (service) ?

48 - Y a-t-il des contrats à durée limitée dans votre unité ou service ?

- combien ?

- quels sont leur niveau de qualification ?

- quels sont leur statut :

vacataire ?

contrat à durée déterminée ?

chercheur sous contrat ?

post-doc ?

autre (précisez).

49 - A-t-on supprimé des postes 5B-6B dans votre laboratoire (service) 5D-6D

- Quelles conséquences en découlent ?

- Par qui ces tâches sont-elles effectuées ?

50 - Est-il fait appel à la sous-traitance ?

- pour quelles tâches ?

51 - Votre laboratoire (service) emploie-t-il des TUC ?

- combien ?

- pour quelles tâches ?

- à quel niveau de formation ?

- si certains ont quitté le labo, ont-ils trouvé du travail ailleurs ?

52 - Leur formation a-t-elle été assurée ?

- par qui ?

- 53 - Des initiatives ont-elles été prises pour que l'un d'entre eux au moins soit stabilisé sur un poste ?
- ces initiatives ont-elles abouties ?
- 54 - Certains emplois permanents sont-ils occupés par ces types de personnels ?
- 55 - Combien d'agents ont demandé à travailler à temps partiel ?
- combien l'ont obtenu ?
 - quelles difficultés ont-ils rencontré ?
 - inversement les temps partiels qui souhaitent revenir à temps plein rencontrent-ils des difficultés ? (précisez)

LES MOYENS AUX EQUIPES

Le Budget attribué par l'organisme à la plupart de ses laboratoires est insuffisant pour que ceux-ci puissent fonctionner sur la seule dotation INSERM.

Les laboratoires font donc appel à des financements consentis par d'autres "partenaires".

Ce phénomène n'est pas nouveau dans son existence, mais il évolue dans son ampleur et sa forme.

Les associations en particulier ne se comportent plus comme bailleur de fond, mais demandeuses de personnels des labo pour répondre à des activités qu'elles diversifient (créations de véritables instituts de Recherche -voire de formation-, de Centres de dépistages et prévention, de banques de données...

De nouvelles annulations budgétaires sont prévues pour 87 au budget de l'Etat.

- 56 - Quelles conséquences ont eu les amputations budgétaires successives sur votre laboratoire (service) .
- ont-elles différé des achats de matériels nécessaires à la mise en oeuvre des projets ?
 - ont-elles remis en cause le fonctionnement d'appareils ou d'équipements existants, le déroulement de projets ?
 - de quelle manière ?
 - autres conséquences ? (précisez)

- 57 - D'une manière générale, quels besoins en équipements nouveaux apparaissent dans votre laboratoire (service) ?
- 58 - Votre laboratoire a-t-il recours aux contrats de recherche ?
- de source publique (autre organisme de recherche, université, région, CNAMTS, etc...)
 - de source privée ? (Associations, Industries, Mutuelles...)
 - Quels problèmes suscitent-ils (conditions de travail, réorientation du labo etc ...) ?
 - Ces contrats induisent-ils de véritables relations de coopération ?
 - Pensez-vous que l'existence de ces contrats puisse être un élément d'ouverture de l'INSERM vers l'extérieur ? un moyen d'assurer la valorisation ?
- 59 - Quelle est la part du budget de votre laboratoire qui provient des contrats ?
- Estimez-vous que cette part peut mettre en cause la liberté des choix scientifiques du laboratoire ?
 - Dans quel domaine se situe l'activité de votre laboratoire ?
- 60 - L'INSERM devrait-il assumer seul, selon vous, le financement des recherches et des appareils nécessaires ?

REMUNERATION POUVOIR D'ACHAT

Le niveau des qualifications nécessaires dans la Recherche implique des niveaux d'embauches et des carrières attractives.

Ces besoins ne sont pas suffisamment pris en compte dans le statut des personnels.

Des lacunes particulièrement graves persistent pour les métiers d'administration de la Recherche en matière d'amplitude de carrière, de niveau d'embauche et de primes.

De plus comme tous les fonctionnaires, les personnels de l'INSERM ont vu leur pouvoir d'achat regresser massivement. C'est un problème majeur, même s'il a pu être masqué pour certains par les effets financiers de la titularisation. Les salaires sont bloqués depuis novembre 1985 (avec la caution de la FEN, de la CFDT, de la CFTC et des autonomes), les cotisations sociales augmentent (+ 0,4 % sur les revenus imposables, + 0,7 % sur les salaires auxquelles s'ajoutent les prélèvements pour la validation et les rappels de cotisations sociales). C'est une situation inacceptable.

- 61 - On assiste depuis 4 ans à une perte globale du pouvoir d'achat dans la Fonction Publique.

- ressentez-vous cette perte ?

- 62 - Si non, quelles raisons ont permis le maintien ou la progression de votre pouvoir d'achat :

- les effets de la titularisation ?

- l'obtention d'un échelon ?

- autre (s) raison (s) ? (précisez)

- 63 - Pour votre catégorie, à quel niveau de rémunération devrait se situer selon vous :

- le début de carrière ?

- la fin de carrière dans votre corps ?

- 64 - Quelle devrait être pour vous la durée maximale pour une carrière raisonnable dans votre corps ?

- la durée minimale ?

65 - Comment les primes sont-elles attribuées dans le laboratoire (service) ?

- y a-t-il eu modulation ?
- de quel ordre ?
- combien d'agents ont été touchés ?
- quelles raisons ont été invoquées ?
- et vous-même, qu'en pensez-vous ?
- Quelles initiatives ont été prises pour lutter contre cette modulation ?
- Quels effets ont-elles eu ?

LA VIE SYNDICALE

66 - D'une manière générale pensez-vous que les syndicats de l'INSERM prennent en compte d'une manière satisfaisante vos préoccupations ?

- Et le SNTRS-CGT ?
- Dans quels domaines l'activité du SNTRS pourrait-elle améliorée ?

— Vous avez des remarques à faire,
des propositions ?
Alors n'hésitez pas...
cette page est la vôtre.

à remettre à un militant du SNTRS-CGT connu de vous ou à renvoyer à
SNTRS-CGT 25, rue de Chevreuse 91400 ORSAY.